

Senats-Protokoll

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden
Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences
Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **105 (1924)**

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

III.

Senats-Protokoll — Procès-verbal du Sénat Processo verbale del Senato

Procès-verbal de la 16^{me} séance du Sénat de la Société Helvétique des Sciences Naturelles du 15 juin 1924 à 11¹/₄ heures, au Palais fédéral à Berne

Présidence du Prof. M. Lugeon, président du Comité Central à Lausanne.

Sont présents :

MM. P. Arbenz, H. Bachmann, P. Beck, H. Blanc, A. Brun, F. Bühlmann, P. Cruchet, Mademoiselle F. Custer, MM. P. Dufour, A. Ernst, F. Fichter, E. Fischer, W. Frei, R. Gautier, G. Geilinger, A. Gockel, F. Gonseth, A. Hagenbach, A. Heim, K. Hescheler, G. Hochreutiner, B. Huber, E. Hugli, R. La Nicca, A. Leuba, F. Leuthard, K. Liechtenhan, M. Lugeon, A. Maillefer, P.-L. Mercanton, O. Morgenthaler, A. de Quervain, F. de Quervain, H. Rehsteiner, F. Rothpletz, J. Roux, E. Rübel, Fr. Sarasin, P. Sarasin, G. Senn, H. Stehlin, P. Steinmann, H. Strasser, A. Theiler, F. Vital, E. Wilczek.

Se sont excusés :

MM. A. Keller, J. Oberholzer, B. Peyer, C. Schröter, Hans Schinz, H. Wegelin.

Le président, en ouvrant la séance, fait part au Sénat du décès de deux de ses membres, MM. U. Grubenmann et J. Weber. Il se fait l'interprète du Sénat en exprimant les regrets que cette assemblée éprouve devant la disparition de ces dévoués collègues.

Appel des délégués : 46 délégués sont présents.

Approbation du procès-verbal de la 15^{me} séance. Ce procès-verbal qui a paru dans les « Actes » de 1923 est approuvé sans modifications.

Réception des comptes et du rapport des vérificateurs des comptes pour 1923. Le rapport de la Trésorière, le résumé des comptes de la caisse centrale et des commissions et le rapport de MM. les vérificateurs sont remis, en épreuves, aux délégués au Sénat. Ils sont admis sans modifications pour être soumis à l'assemblée générale.

Le président lit une lettre de MM. les commissaires vérificateurs soulignant les inégalités des indemnités allouées aux membres des commissions. Il constate que ces inégalités résultent, avant tout, des crédits très limités dont disposent la plupart des commissions, et il remercie les membres dévoués dont la collaboration est particulièrement désintéressée.

Le Prof. P.-L. Mercanton, président de la Commission des Glaciers, remarque que les instructions récentes du Département de l'Intérieur, d'après lesquelles un fonctionnaire fédéral, membre d'une Commission

de la S. H. S. N. subventionnée par la Confédération, ne doit pas recevoir une indemnité supérieure à celle de sa classe, conduisent à des inégalités de traitement entre les membres d'une même commission. Il prie le C. C. d'examiner la chose avec le Dr Vital, délégué du Conseil fédéral.

Crédits aux Commissions à prélever sur la Caisse centrale. Les commissions suivantes ont fait appel aux subventions de la société:

Commission pour la Protection de la Nature . . . fr. 300

Commission de l'Electricité atmosphérique . . . » 100

Ces demandes sont approuvées et seront portées au budget.

Budget pour 1925. Le budget suivant est adopté:

<i>Budget</i>			
<i>Entrées</i>		<i>Sorties</i>	
Cotisations d'entrée . . .	fr. 150	Assemblée annuelle . . .	fr. 500
Cotisations annuelles . . .	» 11,500	Actes	» 8,000
Versement de la Bibliothèque de la ville de		Nécrologues	» 2,000
Berne	» 2,500	Liste de membres . . .	» 1,000
Unions internationales . . .	» 2,500	Unions internationales . .	» 2,500
Intérêts	» 3,100	Subventions à des com-	
Divers	» 100	missions	» 400
		Oeuvres d'Euler . . .	» 100
		Honoraires	» 2,500
		Administration . . .	» 3,200
		Divers	» 200
	<u>fr. 19,850</u>		<u>fr. 20,400</u>

Le Prof. Maillefer demande si une économie ne peut pas être réalisée sur la liste des membres, et le Dr Stehlin propose d'intercaler alphabétiquement les noms des membres à vie dans la liste des membres ordinaires. Le président répond que le comité ne prévoit pour le moment qu'une édition corrigée de la liste, en utilisant la composition qui a été conservée. Elle ne sera adressée qu'aux personnes en charge dans la société et aux membres nouveaux.

Demandes de subventions à la Confédération pour 1925. Le C. C. a reçu les demandes suivantes:

A. Commissions et sociétés ne demandant pas d'augmentation ou renonçant à une allocation extraordinaire:

Commission Géologique fr. 60,000

Commission des Glaciers » 8,000

Commission des Publications » 8,000

Commission Géodésique » 37,000

Commission Géotechnique » 5,000

Commission du Concilium Bibliographicum » 5,000

Commission pour l'Exploration du Parc national » 1,000

A reporter en francs suisses fr. 124,000

Report en francs suisses	fr. 124,000	
<i>Commission Hydrobiologique</i>	» 2,000	
<i>Commission des Cryptogames</i>	» 1,500	
<i>Société Zoologique</i>	» 2,500	
<i>Société Botanique</i>	» 1,500	
<i>Tables annuelles des constantes</i>	» 1,000	
		fr. 132,500

B. Commissions et sociétés qui demandent une augmentation :

<i>Société Suisse de Chimie</i> (pour les « <i>Helvetica Chimica Acta</i> »; en 1924: fr. 2500)	» 4,000	
---	---------	--

C. Commissions qui demandent à nouveau les subventions refusées en 1924 :

<i>Commission des Bourses de voyage</i>	fr. 2,500	
<i>Commission Phytogéographique</i>	» 5,000	
<i>Société Paléontologique Suisse</i>	» 5,000	
		» 12,500

D. Commissions et sociétés demandant une subvention nouvelle :

<i>Commission du Jungfrauoch</i>	fr. 2,500	
<i>Société Suisse d'Entomologie</i>	» 1,500	
		» 4,000

E. Unions internationales :

<i>Conseil international de Recherches</i>	fr. franc.	250	
<i>Union de Géodésie et de Géophysique</i>	» »	3,200	
<i>Union Astronomique</i>	» »	1,500	
<i>Union des Mathématiciens</i>	» »	250	
<i>Union de Chimie</i>	» »	500	
<i>Union de Physique</i>	» »	200	
<i>Union de Biologie</i>	» »	500	
	fr. franc.	6,400 env.	» 1,920

Total en francs suisses fr. 154,920

Le *président* déclare au nom du C. C. qu'il est prêt à appuyer ces différentes demandes qui lui paraissent légitimes et qui sont la preuve d'une réjouissante activité scientifique.

Le Dr *Vital* est chargé par le chef du Département de l'Intérieur, président de la Confédération, de dire l'intérêt que notre plus haut magistrat porte aux travaux de la société, mais, que cette année encore, la S. H. S. N. ne peut espérer une augmentation du crédit global. Il suggère de modifier la répartition des subventions de façon à pouvoir assurer les tâches les plus urgentes sans dépasser le crédit global.

Le Prof. *Fichter*, au nom des «*Helvetica Chimica Acta*», expose que ce journal, grâce aux sacrifices qui ont été faits, se classe parmi les sept principaux journaux de chimie et qu'il fait grand honneur à la chimie suisse et à notre pays. Mais les comptes du journal sont en déficit et ce périodique ne maintiendra son rang que s'il reçoit des appuis.

Le Prof. *A. de Quervain* montre la situation particulièrement difficile de la Commission du Jungfrauoch qui a la tâche de créer une station, unique en Europe, dont le Conseil fédéral a reconnu l'intérêt lors de l'octroi de la concession du chemin de fer. Des ressources lui sont absolument indispensables pour faire l'étude de la station et pour amener le chemin de fer à remplir ses engagements.

Le Prof. *Rübel* rappelle sa requête détaillée de l'année dernière relative à la subvention demandée par la Commission Phytogéographique. Le *président* saisit cette occasion de rendre hommage à la grande générosité de l'un des membres de la commission qui seule a permis, jusqu'ici, la publication des importants travaux de la commission.

Le Dr *Stehlin* rappelle de même sa requête de l'année passée et signale que la série si importante des « Mémoires » de la Société Paléontologique est interrompue, faute de ressources.

Le Prof. *Morgenthaler* justifie la demande nouvelle de la Société Entomologique par le déficit du journal de la société et par les services que les travaux entomologiques rendent indirectement à l'agriculture.

Le Sénat appuie ces différentes demandes et charge le Comité Central de les présenter au Conseil fédéral.

Session 1925. La S. H. S. N. est invitée par la Société Argovienne des Sciences Naturelles à tenir sa session de 1925 à Aarau. Le Comité Central propose de nommer M. le Prof. Dr P. Steinmann président annuel en 1925. Ces propositions sont acceptées aux applaudissements du Sénat.

Le Prof. *Steinmann* remercie l'assemblée de ce témoignage de confiance et dit combien la société qu'il représente se réjouit de recevoir de nouveau les savants suisses.

Le Dr *La Nicca* développe une motion tendant à fixer les deux jours principaux des sessions (comprenant des séances de sections, des conférences générales et une excursion) sur un samedi et un dimanche.

Le Prof. *Bachmann*, président annuel, explique les raisons impérieuses qui ont obligé le Comité de Lucerne à modifier cette année le programme habituel.

Le *président* reconnaît que la motion La Nicca correspond aux désirs du plus grand nombre, mais que la société qui organise la session, et en a la responsabilité, est obligée de compter avec des circonstances locales. Il prie M. Steinmann de prendre note du vœu de l'assemblée en ce qui concerne la session d'Aarau.

Relations internationales. Le *président* expose l'état actuel de nos relations internationales dans le cadre du Conseil international de Recherches. L'assemblée ratifie la désignation, faite par les Comités suisses, de nos délégués aux Unions, soit:

<i>Union Astronomique :</i>	Prof. Dr Wolfer.
<i>Union des Mathématiciens :</i>	Prof. Dr H. Fehr.
<i>Union de Chimie pure et appliquée :</i>	Prof. Dr P. Dutoit.
<i>Union de Géodésie et de Géophysique :</i>	Prof. Dr R. Gautier.
<i>Union de Physique pure et appliquée :</i>	Prof. Dr Ch.-E. Guye.

L'assemblée donne pleins pouvoirs au C. C. pour désigner le délégué à l'Union de Biologie sur lequel le Comité suisse portera son choix.

Le *président* fait rapport sur l'enquête relative à la réforme du calendrier, sur notre participation à la Commission de Coopération intellectuelle, sur les dons faits en faveur de l'Université de Tokio.

Divers. Le Prof. *A. Heim* expose les conséquences de l'incendie du stock des publications de la Commission Géologique et donne le détail de l'arrangement conclu avec l'éditeur. Le *président* remercie le Prof. Heim de la peine qu'il s'est donnée.

Le Sénat, avant de se séparer, tient à adresser un télégramme d'affectueuse sympathie au Prof. Dr Hans Schinz, empêché, à son grand regret, d'assister à cette séance.

La séance est levée à 13 ¹/₂ heures.

Le président:	Le secrétaire:
<i>Maurice Lugeon.</i>	<i>Pierre-Th. Dufour.</i>